

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing
Experience behind it

**Le Monde
Ouvrier**



**The Labor
World**

DRINK
DOW'S ALE
Standard of Strength
and Quality

Rédaction: 11, rue Saint-Paul Ouest

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Téléphone: LANCASTER 5361

Avant le scrutin municipal

Lundi prochain, 14 courant, sauf imprévus, les ouvriers de Montréal auront à exercer leur droit civique qu'on appelle communément vote, dans le but de déterminer à quelle sauce municipale ils désirent être mangés au cours des deux prochaines années.

Au nombre des trois candidats à la mairie qui recherchent le redoutable honneur de présider aux destinées administratives de notre métropole, signalons tout particulièrement notre camarade unioniste Candide Rochefort, actuellement député provincial de la circonscription Sainte-Marie.

M. Rochefort est, depuis longtemps, un unioniste ardent, convaincu et dévoué. Membre de l'Union internationale des Briquetiers, local No 4, il a aussi occupé, durant un certain temps, le poste de vice-président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et est avantageusement connu et réputé de tout l'élément ouvrier du pays.

Nous n'avons pas, ici, à analyser le mérite respectif de nos trois candidats au fauteuil mairesque, mais nous avons le devoir, croyons-nous, sans sous-



CANDIDE ROCHEFORT, M.P.P.
Membre de l'Union internationale des Briquetiers No 4

estimer la valeur intrinsèque de chacun des deux autres aspirants aux fonctions de maire de la plus importante ville du pays, de souligner celle de notre camarade-unioniste Rochefort et de le recommander, aussi chaleureusement que possible, aux suffrages de tous les ouvriers de Montréal, à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

Nous avons toujours recommandé aux ouvriers de voter pour un des leurs quand ils pouvaient le faire. C'est là, selon nous, l'attitude que se devait de prendre *Le Monde Ouvrier* et nous n'y avons jamais manqué, que nous sachions.

Or, aujourd'hui, les ouvriers ont en Candide Rochefort un véritable candidat ouvrier qui, nous en demeurons persuadés, est demeuré digne de leur confiance. Et cette confiance, nos ouvriers ont, en ce moment, une occasion magnifique de la témoigner à l'un des plus vigoureux défenseurs de leurs revendications syndicales.

Au moment où le scrutin appelle l'électorat de Montréal à l'accomplissement de leur devoir civique, il importe que les ouvriers fassent un examen de conscience et orientent leur décision électorale dans le sens de leurs intérêts les plus immédiats. Or cet intérêt leur commande de voter et de faire voter leurs camarades pour un des leurs, porteur de la carte syndicale.

C'est pourquoi *Le Monde Ouvrier*, sans méconnaître les autres valeurs sociales qui lui sont opposées, nous le répétons, peut et doit demander au mouvement ouvrier organisé de Montréal d'appuyer la candidature de Candide Rochefort.

Il ne faut pas oublier ceux qui nous font du bien. Ouvriers unionistes, votez pour CANDIDE ROCHEFORT.

A bâtons rompus

Le roi vient d'abdiquer en faveur de son frère, le duc d'York, qui devient George VI. Nous lui souhaitons un long et paisible règne. Ainsi se termine pour Edouard VIII un épisode mémorable dans sa vie. Nous ne nous permettrons pas de discuter le geste qu'il a posé, c'est une affaire de conscience dans laquelle personne n'a le droit d'intervenir, ni de discuter. Ce qui peine un grand nombre de loyaux sujets de l'Empire britannique, c'est que Sa Majesté a été contrainte, par la force des circonstances, de choisir entre son trône et son amour; que, de plus, il sera exilé du territoire de son vaste empire pour toujours. C'est payer bien cher un amour qui, nous le souhaitons, lui apportera un peu de bonheur, de paix et de tranquillité dans l'avenir. Espérons qu'il ne le regrettera pas un jour.

* * *

Lundi prochain, le peuple de Montréal se choisira un nouveau conseil de ville, soit un maire et trente-cinq échevins. Nous estimons que le nombre en est de beaucoup trop élevé et qu'il est en lui-même une source de maladministration, chacun des élus travaillant de toutes ses forces pour promouvoir les intérêts de clocher de son petit ou grand quartier — tout comme cela s'est toujours fait — et cela au détriment souvent des intérêts généraux de la Ville; il n'en peut être autrement.

C'est une des raisons pour lesquelles nous ne nous sommes jamais mêlés aux luttes municipales. Que ce soit Monsieur Untel ou Untel qui soit élu échevin, quelle différence voulez-vous que cela fasse? Pour ce qu'ils ont à dire dans l'administration de la ville, tout autant n'aurait qu'un comité exécutif de cinq membres élus par toute la ville. Nous aurions alors au moins une demi-garantie que des hommes de compétence seraient élus; de plus, cela économiserait au moins une centaine de mille dollars par année et limiterait de beaucoup la plaie du patronage. Mais inutile de récriminer: le peuple s'est prononcé par un vote référendum en faveur de la Cédule B, qui inaugurerait ce régime boiteux; tant qu'il ne reconnaîtra pas son erreur, les choses iront de mal en pis.

Ce ne sont pas tant les hommes qui sont malhonnêtes ou incompetents, mais bien le système électoral actuel qui est défectueux. Parmi la centaine de candidats, parmi lesquels le peuple se choisira ses futurs pères conscripts, il y a plusieurs hommes de grande valeur, d'expérience incontestable et d'une honnêteté irréprochable, mais ils sont le petit nombre, malheureusement, et ce sont probablement ceux qui auront le plus de difficultés à se faire élire, s'ils le sont seulement. Il est bien difficile parfois de distinguer le bon grain de l'ivraie.

* * *

Le Conseil du Board of Trade vient d'endosser l'attitude prise par le comité exécutif de la ville de Montréal qui proteste contre une offre d'exemption de taxes par la ville de Sherbrooke en faveur de la Compagnie Rubin, manufacturiers de vêtements, afin de l'inciter à déménager ses ateliers de Montréal à Sherbrooke; le Travail Organisé est absolument de la même opinion, ainsi que le comité paritaire de l'industrie de la confection pour hommes.

Nous estimons qu'il est grand temps que le gouvernement provincial adopte une loi rigide qui empêchera les exemptions de taxes et autres faveurs accordées par des municipalités de province pour attirer chez elles une industrie quelconque déjà établie dans un autre centre. Il y a plus, car en retour de ces exemptions de taxes, ces municipalités passent un contrat avec ces manufacturiers les obligeant à n'employer que de la main-d'oeuvre locale. Comme il n'y a généralement pas de main-d'oeuvre expérimentée dans ces municipalités de province, le manufacturier demande alors une exemption des Ordonnances du salaire minimum, les autorités civiques endossent cette requête et font des pieds et des mains pour l'obtenir, tout est mis en jeu pour y arriver, requêtes des citoyens, des Chambres de Commerce, pression sur les députés et ministres. On jette sur le marché industriel des ouvriers de la terre, sans s'occuper qu'il y a déjà un surplus de main-d'oeuvre inoccupée à Montréal, ou dans les grands centres industriels, ou autrement dit, on procure de l'ouvrage à Pierre en l'ôtant à Paul et on déracine les ouvriers de la terre, pour en faire des futurs chômeurs des grandes villes.

Ensuite, on nous prêche le retour à la terre!

* * *

Nous ne sommes donc pas les seuls d'opinion que le Canada devrait faire partie de l'Union pan-américaine, car l'Assemblée Capitale des Canadiens de naissance vient d'adopter une résolution demandant au gouvernement canadien de prendre des mesures pour amener le pays à en faire partie. Cette résolution dit, entre autres choses: "à cause de sa position d'Etat-souverain indépendant et des avantages matériels qui en découleraient, le Canada aurait tout à gagner en s'affiliant à cette union des peuples des deux Amériques"; tout comme nous estimons qu'il a tout à perdre en continuant à se mêler des affaires européennes.

* * *

La période électorale se termine par un imprévu.

Votera-t-on lundi ou mardi?

C'est la question qu'on se pose après le grand événement anglais de la semaine.

Mais, quel que soit le jour du scrutin, les ouvriers de cette cité n'en auront pas moins le devoir de concentrer leur effort sur les candidats ouvriers afin de se ménager des représentants ouvriers dignes de ce nom à l'Hôtel de Ville.

Candide Rochefort est l'un de ceux pour qui les ouvriers, syndiqués et autres, peuvent et doivent voter.

Ce qui se passe dans nos unions

Par BEN. DROLET.

LA FETE DE L'ETIQUETTE DE L'UNION

Il est regrettable de constater le peu d'encouragement qui a été donné à la fête de la Ligue de l'Étiquette de l'Union par ceux qui ont tout intérêt à ce que cette marque syndicale soit mieux favorisée. Il nous répugne de dire que le succès n'a pas été ce que nous attendions de cette soirée éducative, tenue vendredi dernier, à la salle Auditorium. Ce n'est pas parce que l'organisation manquait; au contraire, elle était complète. Le comité chargé de l'organisation de cet événement social n'a rien épargné pour faire de celle-ci une des plus agréables pour ceux qui devaient y participer. Une fois de plus, on peut affirmer que l'indifférence des unionistes est, selon toute probabilité, la cause de ce manque de réussite. Si ce n'eût été des habitués qui fréquentent régulièrement la salle Auditorium, nous n'aurions pas compté plus de cinquante personnes fidèles au maintien du principe de l'étiquette de l'union. Les officiers de la Ligue et les membres du comité étaient à l'oeuvre avec un dévouement sans bornes, pour l'exécution de l'intéressant programme de danse et de cartes, etc.

Parmi ceux qui rehaussèrent cette fête de leur présence, on remarquait: M. Alphéus Mathieu, commissaire de la Commission du chômage, et Mme Mathieu; MM. J.-W. Blaquière et Henri Richard, respectivement président et secrétaire de l'Union Typographique Jacques-Sartier No 145, et M. Jos. Pelletier, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, etc. C'est désolant. On n'ose pas croire à l'apathie qui règne dans le travail organisé à l'égard de l'étiquette de l'union.

CHEZ LES TYPOGRAPHES

Samedi dernier, le 5 décembre, l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145 tenait son assemblée régulière, sous la présidence du président J.-W. Blaquière, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Plusieurs questions importantes n'ayant pas été définitivement résolues à l'assemblée précédente, il restait une bonne besogne à accomplir. Aussi la réunion fut-elle des plus animées et instructives. Plusieurs nouveaux membres furent admis. En passant, il est à noter que le concours ouvert pour faciliter l'entrée à ceux qui veulent profiter des avantages qu'offre cette union, se terminera bientôt. Il faut donc se hâter pour en bénéficier.

Le représentant de l'union au comité conjoint, M. Henri Richard, a donné un long et détaillé rapport des activités de ce comité relativement aux divers cas qui se sont présentés dans les divers ateliers sous la juridiction de l'Union Typographique Jacques-Cartier. A la suite du rapport, il y eut discussion libre et questions par les membres.

Des résolutions de sympathies furent votées aux familles A. Blanchard, J. Déry et Edouard Clément.

Une intéressante discussion fut soulevée à la suite de la lecture d'une lettre du président de la Ligue de l'Étiquette d'Union.

Le secrétaire annonça que deux membres venaient d'être mis sur le rôle des pensionnaires: MM. Joseph Vallée et Gustave Robitaille.

Le président fut rapport de ses activités durant le mois et des succès remportés dans l'organisation.

ASSOCIATION DE COMMIS DE BANQUE

Une nouvelle de Québec nous annonce que les commis de banque ont jeté les bases d'une association. Cette nouvelle association a pour objectif d'englober tous les employés de banque de la Vieille Capitale. Le but principal de la fédération est de réclamer de justes salaires pour les employés. Au cours d'une assemblée sympathique à l'union, tenue à la salle Berthelet, ces jours derniers, M. René Brulotte, président de l'Association ouvrière, a accepté d'être le président de la nouvelle fédération, dont les activités sont déjà commencées. Les autres officiers de cette association sont les suivants: Vice-président, M. Philippe Jobidon; directeurs: MM. Marcel Morin, Paul Lepage et Paul Bouchard; secrétaire-archiviste, M. Gilbert Cantin.

OUVRIERS DE LA ROBE, A QUAND VOTRE TOUR ?

L'appel aux ouvriers et ouvrières de la robe se répète, à l'organisation des ouvrières de cette industrie, dans l'union internationale de la "Ladies Garment Workers' Union". Celle-ci garantit, si les ouvriers et ouvrières s'enrôlent dans ses rangs, d'abolir le système de permis spéciaux pour travail supplémentaire; obtenir des heures de travail régulières; demander des prix raisonnables pour le travail des robes faites à l'atelier et des comités spéciaux nommés par les ouvriers eux-mêmes établissant ces prix.

De plus, elle insistera pour qu'une convention écrite soit signée, d'une part, par les manufacturiers, et de l'autre part, par l'union. Dans ces conditions, ouvrières de la robe, quand vous inscrirez-vous dans une union qui vous accorde une grande protection? Les bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 9 heures du soir, au No 395, rue Sainte-Catherine Ouest.

Pourquoi ne pas toujours demander que l'étiquette de l'Union apparaisse sur les marchandises que vous achetez. C'est une protection pour vous et pour vos confrères de travail. Petite aide fait grand bien.

LES EMPLOYES DE TRAMWAYS ET "LE MONDE OUVRIER"

Une fédération provinciale du Travail est préconisée par l'Union des Employés de tramways, division 790, de Montréal. Cette importante question fut soumise, par son exécutif, à l'assemblée mensuelle de l'union, mercredi dernier, laquelle était tenue à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, sous la présidence de M. Gérard Gagnon, assisté du vice-président Georges Gagnon. Comme l'on sait, le projet a été déjà un sujet de discussion au Conseil des Métiers et du Travail. Ce dernier avait décidé que les unions seraient consultées sur cette question vitale.

M. Raoul Trépanier, agent d'affaires, expliqua le pourquoi de ce projet et pour quelles raisons il devrait être accepté par toutes les unions internationales de cette province.

Cette fédération d'abord remplacerait le présent exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Advantant le fait accompli, ce projet pourvoit à ce que la fédération tienne des conférences dans les divers centres ouvriers de la province, tels que Trois-Rivières, Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, enfin partout où le besoin s'en ferait sentir, avant de soumettre au gouvernement provincial les ré-

solutions ou les réformes que le Travail organisé de cette province désire obtenir de la Législature.

Une question non moins importante fut l'objet d'une discussion sérieuse est celle du besoin pour l'union d'avoir son organe officiel. Cette idée fut soutenue énergiquement par M. Alphonse Gérard. Néanmoins, l'exécutif recommande que des dispositions soient prises afin que les officiers entrent en pourparlers avec les directeurs du *Monde Ouvrier*, organe des ouvriers organisés de cette province, pour savoir quel espace pourrait être réservé à l'union et à quelles conditions le journal peut être mis à la disposition des employés de tramways.

Cette résolution de l'exécutif fut adoptée à l'unanimité.

On annonça que les préparatifs de la fête qui eut lieu jeudi soir, à l'Auditorium, étaient terminés et qu'un succès grandiose était attendu.

AVIS AUX OUVRIERS EN FOURRURE

M. Emile Mathieu, secrétaire du comité paritaire de l'industrie de la fourrure, nous communique que le comité désire réitérer aux ouvriers qui ne recevraient pas les salaires établis par l'entente collective, de bien vouloir lui rapporter leurs plaintes et qu'il verra à leur obtenir justice. Toutes informations à cet égard sont absolument confidentielles.

Il nous informe aussi qu'il a en mains certains montants d'arrangements de salaires non payés par les manufacturiers. Les employés intéressés sont priés de les réclamer au bureau du comité, édifice Amherst, No 1010, rue Sainte-Catherine Est, chambres 401 et 402.

Demandez l'étiquette de l'Union sur toutes vos marchandises

Always demand the Union Label -- It pays

Reproduction des marques syndicales, cartes d'ateliers, boutons, Union Labels, Shop Cards, Working Buttons and Emblems used to designate membership in the affiliated National and International Unions with the American Federation of Labor.

The image displays a wide variety of union labels and emblems. These include:

- Labels for different professions like 'Plasterers and Lumber Finishers', 'Painters and Decorators', 'Paper Makers', 'Cigar Makers', and 'Bakers and Confectioners'.
- Emblems for national and international unions such as the 'International Photo Engravers', 'United Brotherhood of Carpenters and Joiners', and 'International Union of Brick and Clay Workers'.
- Shop cards and membership cards for various unions.
- Labels for specific products or services, like 'UNION MARKET' and 'UNION BAR'.
- Emblems with symbols like a hammer and sickle, a gear, or a scale.
- Labels with text like 'UNION MADE', 'REGISTERED', and 'TRADE MARK'.

Les cordonniers à Maisonneuve le 18 courant

La lutte qui est engagée par l'Union des Travailleurs en chaussures, local 249, contre le système d'efficacité que l'on veut à tout prix établir, se continue avec une fermeté constante. M. C. McKercher, agent d'affaires de l'union, donna un rapport de ses activités, vendredi dernier. Il eut une entrevue avec M. Dufresne, représentant de la Dufresne & Locke Co., au sujet du système en question. On sait que c'est cette compagnie manufacturière de chaussures qui avait établi le système tant désapprouvé par les ouvriers unionisés. Après avoir entendu les raisons invoquées par M. Dufresne, pour le maintien de ce système désavantageux, une vive discussion s'engagea contre les moyens préconisés par les autorités de la compagnie, pour faire croire aux ouvriers que l'application de ce système est nécessaire.

Par l'essai qui fut fait du système, il est démontré que l'ouvrier, malgré toute sa bonne volonté et sa capacité, était incapable de donner le rendement exigé de 70 pour cent. On regrette que le syndicat national des cordonniers semble vouloir accepter ce système défectueux et désastreux pour l'avenir des ouvriers cordonniers. On a fait remarquer que l'avenir n'est pas brillant pour les jeunes, s'ils ne veulent pas s'en occuper, en joignant de préférence les rangs de l'union internationale.

Afin de prendre une décision définitive, au sujet de ce que l'union internationale entend faire de cette grave question, une assemblée générale de tous les cordonniers des maisons Dufresne & Locke et Tétraut Shoe, sera tenue, à Maisonneuve, vendredi le 18 courant, pour laquelle une circulaire

a été adressée à chacun des intéressés, indiquant l'endroit de cette réunion. En réponse à une demande d'une entrevue avec le ministre du Travail, au sujet du système d'efficacité, l'hon. M. Tremblay atteste qu'il a bien pris connaissance de la demande du local 249, mais que, dans le moment, il était très occupé avec les travaux de chômage; et en conséquence, il référait la question à son sous-ministre, M. Gérard Tremblay.

M. Candide Rochefort, député provincial et candidat à la mairie de Montréal, rendit une visite inattendue à l'union des cordonniers et reçut une ovation sympathique. Appelé à adresser la parole, il fit des remarques très appropriées pour la confiance que les ouvriers avaient en lui. Il se réclame un unioniste international convaincu, membre des unions des briquetiers, local No 4, et de la confection de vêtements de dames, local 112, ainsi que délégué au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Il donna un aperçu du programme qu'il entend suivre durant la campagne électorale à la mairie.

Il fit une revue de la propriété insalubre, autrement dit, du nombre considérable de taudis qu'il y avait à Montréal. Il réclame à grands cris la disparition de ceux-ci et leur remplacement par des logements sains et avantageux pour les ouvriers, seul moyen, selon lui, de relever les conditions économiques de la construction. Il préconise également le principe et la mise en vigueur d'un pouvoir d'achat plus grand pour les travailleurs de toutes les catégories. M. Rochefort fut vivement applaudi. La séance était présidée par M. Jos. eBaugregard, vice-président.

UN TERRAIN D'ENTENTE

Une conférence du progrès industriel a été convoquée pour jeudi de cette semaine, par George L. Berry, président de l'Union internationale des Pressiers et Assistants. Le but de cette conférence était de trouver un moyen d'entente pour mettre un terme à la guerre ouvrière entre les chefs des unions américaines. Cette nouvelle nous est parvenue de Washington, lundi, le 7 courant. C'est la première fois depuis plusieurs mois, que des représentants de la Fédération Américaine du Travail se seraient rencontrés avec les chefs des unions rebelles, dirigées par John L. Lewis. On a voulu faire servir cette conférence pour discuter la législation industrielle.

Il aurait été question de proposer à Lewis de modifier son attitude, à l'effet de permettre à chaque industrie de s'organiser en une union indépendante, sans tenir compte de la Fédération Américaine. En donnant suite à cette proposition, les promoteurs espèrent que les unions rebelles de Lewis renonceraient à leur comité d'organisation industrielle, si la Fédération entreprenait une nouvelle campagne de réorganisation industrielle. On s'attend que John L. Lewis consentirait à un tel arrangement et que les négociations préliminaires seraient suivies de pourparlers destinés à conclure une paix définitive dans le mouvement ouvrier américain, dont les effets auraient certainement une répercussion dans les unions canadiennes.

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

Ce qui fait la valeur d'un journal, quoiqu'il soit hebdomadaire, ce sont les articles d'intérêt qu'il tente de mettre sous les yeux de ses lecteurs et le genre d'annonces appropriées à leurs besoins, pour les renseigner lorsqu'il s'agit de se procurer un produit ou un service quelconque, ou de fréquenter des lieux d'amusements qui leur plairaient.

Nous désirons donc attirer leur attention sur le fait que, en jetant un coup d'oeil sur l'espace réservé à nos annonceurs, il n'y a pas de doute, qu'ils trouveraient un endroit idéal où ils pourraient trouver un complet, et s'ils aimaient à ce que leurs habits soient tenus dans une propreté impeccable, une visite ou un appel téléphonique serait bien apprécié par la maison J.-H. Breton. Tout ceci pourrait être fait à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

La non moins importante maison qui apparaît dans l'espace réservé, est bien le Salon de Fleurs St-Denis, dont la propriétaire, Mme J.-Z. Pilon, se tient à la disposition des lecteurs du *Monde Ouvrier*, pour leur bonnet de noces, tributs floraux et même une jolie gerbe de fleurs à offrir à une amie ou à un ami, à un parent, à l'occasion des fêtes ou des anniversaires, etc.

Le *Monde Ouvrier* serait très reconnaissant à ses amis et lecteurs de l'encouragement accordé à ses annonceurs.

UNE LETTRE DU MINISTRE DU TRAVAIL

L'Union des Employés de tavernes, d'hôtels et de restaurants tenait, dimanche dernier, à la salle des Cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est, une assemblée de propagande des mieux réussies. Un appel spécial avait été lancé par M. J. J. McDevitt, organisateur de l'Union internationale, auquel une centaine de personnes employées dans cette industrie répondirent. Au début, le président Nelson Fortier donna lecture d'une lettre de l'hon. William Tremblay, ministre du Travail, en réponse à une demande pour une entente collective dans l'industrie hôtelière de Montréal.

Cette lettre est ainsi conçue: "M. Nelson Fortier, président de l'Union, local 200, 1331, Ste-Catherine Est.

"Monsieur. — J'ai pris connaissance de la résolution de l'Union des Employés d'hôtels et de restaurants, demandant de meilleures conditions de travail, tant au point de vue de rémunération que de durée de travail. Je suis tout à fait sympathique à votre appel. Toutefois, aucun traité législatif ne permet d'intervenir à moins que les propriétaires d'hôtels et de restaurants ne soient disposés à signer une convention collective de travail qui pourrait être légalisée. Comme vous le savez, le ministre du travail a l'intention de présenter une loi de salaire minimum pour les hommes, qui lui permettra d'imposer d'autorité une cédule de salaires raisonnables aux employeurs refusant de collaborer avec leurs ouvriers. Signé: William Tremblay, ministre du travail."

Cette missive fut reçue avec enthousiasme et sur ce propos, un magistral discours fut prononcé par M. J.-J. McDevitt, qui rappela que l'union ouvrière était la sauvegarde du travailleur, quelle que soit l'occupation. M. Ben. Drolet, chroniqueur du *Monde Ouvrier*, ajouta quelques mots dans l'intérêt de l'union.

NOS ABONNES AU MONDE OUVRIER

Allied Printing Trades Council; Boyer & Boyer, taverne; J.-H. Brien, échevin; John J. Mara, B. & S. W. U.; Union des Barbiers No 455; Ulric Binette; W.-H. Biggar, échevin; Napoléon Cadieux; Canadian Celanese; Mme Pierre Casgrain; Z. Di Muro; Hon. Sén. R. Dandurand; T. Eaton & Co.; J.-B. Delisle; Département du Travail, Ottawa; Alphonse Gérard; Geo. Gauthier; Jos. Gour; J.-B. Goudreau; Hon. A. Godbout; Eugène Gauthier; Camillien Houde; C.-B. Hamelin; Aldéric Lapierre; Albert Lamonde; H.-J. Limoges; Cyprien Miron; J.-A. Paré; Fred. Patenaude; John Price; Dollard Provost.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est donné par les présentes que Ruth Jessica Klampton Shiells, Montréal, Québec, épouse de Alexander James Shiells, de la dite cité, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Alexander James Shiells, commis, de la dite cité de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 20 novembre 1936.
Gordon M. Webster,
Procureur de la requérante.
47-51

LABOR DIRECTORY

MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at the Mount Royal Hotel, President, Raoul Trépanier, 1153 St. Denis Street; Corresponding-Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig Street East.

UNION DES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790 — Association Amalgamée des Employés de tramways électriques et de Chauffeurs d'autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway, and Motor Coach Employees of America; Quartiers généraux — Headquarters: 1153, rue Saint-Denis, téléphone: Lancaster 2503. Officiers — Officers: Gérard Gagnon, vice-président international; Gérard Gagnon, président; J.-Georges Gagnon, vice-président; J.-A. Philibert Coriveau, secrétaire-financier — financial-secretary; Raoul Trépanier, agent d'affaires — Business agent; Alberto Brodeur, trésorier — treasurer; John Alary, secrétaire-correspondant; Wilfrid Latour, sentinelle. Le Local se réunit le deuxième mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES, Local 249. — BOOT AND SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les vendredis du mois à 8 heures du soir, au No 1331 Ste-Catherine est. Président, Henri Beland, 6389, rue St-Laurent; 1er vice-président, Jos. Beauregard, 1598, Beaudry; 2ème vice-président, R. Ménard, 1777 Montcalm; secrétaire-archiviste et correspondant, Noël Gervais, 2112 Wolfe; agent d'affaires et secrétaire financier, C. McKercher, 1331, Ste-Catherine est, téléphone CHERRIER 6511 (privé CL. 6123); sentinelle, Arsène Leclair, 2289 Delorimier. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois à 1331 rue Ste-Catherine est, à 8 heures du soir. Président, Lionel Thibault, 4820 Cartier; secrétaire, Noël Poirier, 4102 rue Bordeau.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTERS-MENUSIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT COUNCIL OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président: Esdras Secours; Vice-président: Ferdinand Doucet; Trésorier: Emery Lanthier; Secrétaire: Pierre Lefèvre; Gardien: L. G. Bélaïr; Agents d'affaires, Edouard Toussaint et Jack Shears.

Les assemblées sont tenues tous les mercredis, soit à 8 heures, au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent, chambre 10. Téléphone: Lancaster 5764.

LOCAUX AFFILIES

- U. L. 134, s'assemble tous les lundis soir au Monument National, chambre 15.
- U. L. 178, s'assemble le 1er et le 3e jeudi, au Monument National, chambre 10.
- U. L. 127, s'assemble tous les lundis soir, au Monument National.
- U. L. 124, meet the 2nd and 4th Thursday, at Monument National, Room 14.
- U. L. 1360, s'assemble le 1er et le 3e lundi, à 4030, rue Notre-Dame Ouest.
- U. L. 1375, s'assemble le 1er lundi, à 150, 1ère Avenue, Lachine.
- U. L. 1558, s'assemble le 1er vendredi, à 1651, rue Létourneux.
- U. L. des MEMBRES ASSOCIES, s'assemble le 2e et le 4e mardi, au Monument National, chambre 11.

FRATERNITE UNIE DES CHARPENTERS-MENUSIERS D'AMERIQUE, Local 134. — Président, Ferdinand Doucet, 1909, rue Cartier; vice-président, Elzéar Bernier, 1508, rue Darling; secrétaire-archiviste, Pierre Lefèvre, 1182, boulevard Saint-Laurent, chambre 10; secrétaire-financier, Edouard Larose, 6563 Delanudière, DO. 3288; secrétaire-trésorier, Ernest Tisdelle, 1316 Gifford; conducteur, J.-B. Roy; sentinelle, Zénon Primeau. Le local s'assemble tous les lundis soir de chaque mois au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent.

FRATERNITE UNIE DES CHARPENTERS-MENUSIERS D'AMERIQUE, Local 1558 — Maisonneuve. Assemblée le 1er vendredi du mois au No 1651, rue Létourneux, Temple des Buffalo. Président, J.-A. Chamberland, 1526, rue St-Germain; vice-président, Aram Houlé, 4596, rue Lafontaine; secrétaire-archiviste, correspondant et financier, Charles Thibault, 2611, rue Bourbonnière; trésorier, J.-W. Corbell, 2444, rue Montsabrè; conducteur, Emile Durand, 5223, rue Papineau, gardien, Emile Laliberté, 1595, rue Chamby. Syndes: Aram Houlé, P. Massé, O. Proulx. Délégués au Conseil de District: J.-A. Chamberland et Philias Massé.

EN QUELQUES PHRASES

L'ouvrier recevant un salaire suffisant, son pouvoir d'achat devient plus grand. Pour arriver à ces fins, il suffit de prendre avantage de l'opportunité qui lui est offerte d'appartenir à l'union de son métier ou de sa profession, pour son bien-être.

Deux parties contractantes au contrat collectif de travail des métiers de la construction ont signé le règlement des apprentis: ce sont la Chambre de Construction et les unions internationales. Les syndicats, s'opposant au projet, refusèrent de signer. Le contrat est devant le gouvernement provincial pour approbation.

En moins d'un demi-siècle, nous avons passé par une véritable révolution industrielle. Notre temps se distingue par la production mécanique, le régime du capital.

La somme de \$15,000 a été perçue pour arrrages de salaires, depuis le 30 juin, par le comité paritaire de l'industrie de la fourrure. Toutes ces réclamations ont été réglées hors de cour. Plus de soixante patrons et ouvriers, réfractaires aux heures de travail qui sont limitées à quarante heures, ont été condamnés à l'amende.

Quand il y a un nouveau mode de fabrication à être établi, l'intention est toujours pour qu'il soit profitable à l'employeur. Sans cela, le système n'aurait pas sa raison d'être.

FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMERIQUE, Loge Sainte-Marie No 234. — Assemblées régulières 2e et 4e vendredis de chaque mois dans la salle de l'Assistance Publique, rue Lauchetière Est. Président, Henri Massé, 5054, Fabre; Vice-Président, Lionel Therrien, 1607, Sicard; Secrétaire-Archiviste et Correspondant, C. Miron, 5517, 11e Avenue, Rosemont; Secrétaire-Financier, R.-B. Lamarche, 4505, Delorimier, Chambré 7; Secrétaire-Trésorier, A. Bertrand, 2345, Aylwin; Guides: E. Deniger et O. Côté; Sentinelle, Alf. Berthiaume; Maître de cérémonies, J.-P. Lefebvre, 4564, Garnier; Gardien, Hector Dubuc. Comité local de protection: H. Vaillancourt, Président, 2094, Rouen, Tél. FRONTEAC 5560; Secrétaire, Geo. Gauthier, 5408, 12e Avenue, Rosemont, CLAIRVAL 1314 C. Miron, 5517, 11e Avenue, Rosemont, CLAIRVAL 6220; H.-J. Limoges, 3973, Ste-Catherine Est, AMHERST 0471; Jos. Gour, 4539, Delorimier, AMHERST 9177; Alfred Gauthier, 2105, Préfontaine, FALKIRK 1562; Auditeurs: E. Deniger, 2402 Chapleau; D. Laporte, 2020 Valois; Donat Roy, 4602 rue Cartier.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in either the French or English language). The following organizations comprise Council: Typographical Union No. 176; Jacques-Cartier Typographical Union, No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union, No. 52; Bookbinders' Union, No. 91; Photo Engravers' Union, No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union, No. 33; Amalgamated Lithographers of America, No. 27. President, Walter Forrest, Vice-President, Charles Arpin; Recording Secretary, A. F. Riocard; Secretary Treasurer, James Phillip, Room 405, 405 Craig Street West. Executive: John Moore, Alfred Quéry and J. A. Riocard. Auditors: John Kelly, Téléphone: MARQUETTE 7489. E. Petit, A. Langevin. Council meets Second Tuesday of each month at 7 Craig Street East.

UNION INTERNATIONALE DES BARBIERS-COIFFEURS D'AMERIQUE, Local 455 — de Montréal. S'assemble le troisième mardi de chaque mois, au bureau de l'union, 254, Sainte-Catherine Est, chambre 11. Président, Bruno Roy; secrétaire-archiviste, Ernest Audet, 1252 Bleury; secrétaire trésorier et agent d'affaires, Frank Giroux, 254, Ste-Catherine Est, chambre 11. Heures de bureau: APRES-MIDIS, mercredi de 2.30 à 4.00, vendredi de 2.30 à 2.45. SOIRS, les mardis et ceux du premier et du dernier de chaque mois, de 7.30 à 8.30. Samedis, le bureau est fermé.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145. — Assemblée le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri. Président: J.-W. Blaquière, 7117a, rue Christophe-Colomb, téléphone: CL. 3860; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3592, rue Dorion, téléphone: AMHERST 7034.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'union, 7, rue Craig Est, à 6 heures du soir. Président, J.-A. Julien; secrétaire-financier et agent d'affaires, Georges Vallières, 7, rue Craig Est, téléphone: LANCASTER 2726.

THEATRICAL FEDERATION OF MONTREAL AND VICINITY

AMERICAN FEDERATION OF MUSICIANS, Local No. 406 — Telephone: PLATEAU 5200. Stewart Dunlop, Président; Edward Charrette, Secretary. Office address: Room 11, Mount Royal Hotel. Meets First Monday each month, 10 A.M., Mount Royal Hotel.

THEATRICAL STAGE EMPLOYEES LOCAL UNION No. 56. — Meets 11.30 P.M. Every 1st Tuesday each month at the Mount Royal Hotel. P. J. Ryan, Président; F. W. Cooper, Secretary. Office address: Room No. 4, 1242 McGill College Avenue. Telephone: LANCASTER 2753. P. O. Box 330, Station "B."

MOVING PICTURE PROJECTIONISTS LOCAL UNION No. 262. — P. J. Ryan, Président; E. Lamy, Secretary. Office address: Room 32, Bank of Montreal Bldg., 1200 University St. Telephone: PLATEAU 5562. Meets Second Wednesday of each month at 11.30 P.M. in the Mount Royal Hotel.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Saturday of each month at the Mount Royal Hotel. Thomas Robertson, Président, 3541 Van Horne Avenue; James Phillip, Secretary-Treasurer, Room 405 — 455 Craig Street West. Business hours: 9.00 a.m. to 5.00 p.m. Saturday, 9.00 a.m. to 1.00 p.m. Telephone: MARQUETTE 7489.

FRATERNITE DES PEINTRES, DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE, Local 349. — Assemblées 2e et 4e lundis au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, J.-E. St-Laurent, 9050, rue Notre-Dame Est; vice-président, N. Martel, 1846, rue Cartier; secrétaire-correspondant, A. Gauthier, 1155, rue Beaudry; secrétaire-financier, Raoul Gervais, 2585, boulevard Gouin; trésorier, L.-P. Bolselle, 4651, rue Delorimier; conducteur, Jos. Renaud; gardien, Jules Boulet, 1465, rue Champlain; auditeurs: A. Boismenu, 4621, rue Colonial, E. Desève, 6631, rue Saint-Dominique, Jos. Chartrand.

UNION INTERNATIONALE DES TAILLEURS DE PIERRE DE MONTREAL. — Assemblées tous les 2e et 4e lundis de chaque mois, à 8 heures du soir, à la salle des Cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, A. Laurin, 7370, rue Drolet; secrétaire-correspondant, J.-L. Longpré, 2440, rue Sainte-Catherine Est.

to send
MONEY
OR MERCHANDISE

to any part of the world... or to buy
TRAVELLERS' CHEQUES

(the most convenient way to carry travel funds)

call
CANADIAN PACIFIC EXPRESS COMPANY

Agencies in all
CANADIAN PACIFIC RAILWAY STATIONS

Vers la réduction des heures de travail

La persistance du chômage massif oblige à s'y rallier les économistes les plus conservateurs.

Bien que la semaine de 30 heures soit déjà à l'ordre du jour des congrès syndicalistes ouvriers de divers pays, on cherche, en plus d'un endroit, à imposer la semaine de 40 heures à titre d'expédient provisoire.

Le dernier bulletin du Bureau international du Travail, relativement à la semaine de 40 heures, nous révèle qu'en Angleterre, dans nombre d'industries, des milliers d'ouvriers bénéficient déjà d'une semaine de travail réduit, notamment parmi l'industrie textile, les produits chimiques, les mines et la métallurgie.

En France, le gouvernement Blum a, on le sait, décrété diverses mesures tendant à réduire de beaucoup les heures de travail hebdomadaire. C'est ainsi qu'environ 3,100,000 ouvriers vont être soumis à la semaine de 40 heures et, chose assez curieuse, le patronat, généralement parlant, l'accepte d'assez bonne grâce, en apparence tout au moins. Mais cette attitude est en partie attribuée à la crainte du pire, c'est-à-dire de la socialisation pure et simple. Toutefois, dans les milieux les mieux informés, on considère comme inévitable une "économie dirigée" de plus en plus étendue, prélude fatal à cette socialisation tant redoutée par beaucoup.

En Belgique, la semaine de 40 heures vient d'être fixée par décret royal. Ce furent d'abord l'industrie lourde et la métallurgie légère qui entrèrent en danse, mais d'autres branches de l'économie belge vont bientôt, dit-on, emboîter le pas. Les unions ouvrières y réclament la semaine de 40 heures pour toute occupation pénible ou dangereuse. Les "collets blancs", eux, demandent la semaine de 36 heures, alors que les pharmaciens se contenteraient, pour commencer, de la semaine de 48 heures, ce qui prouve qu'en Belgique comme ailleurs la question des heures de travail offre encore des contrastes et des contradictions qui indiquent fort peu de stabilité dans les revendications des divers groupes de travailleurs.

En Italie, changement à vue. C'est exactement le contraire qui se passe. Alors qu'il y a deux ans la semaine de 40 y était imposée avec un rigorisme tout ce qu'il y a de plus fasciste, maintenant les industries de guerre absorbent toute la main-d'oeuvre disponible et c'est plutôt la semaine de 60 heures qui y prévaut. Mais le régime des travaux forcés, qui est la marque de fabrique de l'économie mussolinienne, empêche qu'on puisse y puiser tous les renseignements nécessaires aux statistiques internationales. Et quand on peut se procurer ces dernières, elles sont d'ordinaire truquées pour fins de propagande. C'est que le pays de Dante et de Galilée, devenu comme un immense camp de concentration, offre le spectacle d'une population terrorisée qu'on pousse, d'en haut, à une prochaine tuerie européenne, une glorieuse et joyeuse boucherie romaine...

En Allemagne, la situation est sensiblement la même qu'en Italie. Là aussi la haine de l'étranger est devenue partie intégrante de la nouvelle morale nationale à base de racisme nordique et le "travail forcé", surtout dans les industries de mort, est poussé avec une furia diabolique. On ne peut guère y puiser des statistiques sérieuses du travail, étant donné que celui-ci y a plutôt le caractère pénitencier que l'aspect démocratique. Pareille à sa soeur méditerranéenne, l'Allemagne se pare, elle aussi, pour la parade meurtrière dont elle avoue avoir besoin pour vivre!

Les contrées européennes où les lois touchant la réduction des heures de travail ont fait le plus de progrès et marqué le plus profondément leur empreinte dans l'économie nationale semblent être, sauf erreur de notre part, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Finlande et la Tchécoslovaquie. Il importe ici d'ajouter, en faveur de ces cinq pays, qu'il y règne le "standard" d'existence le plus élevé d'Europe et que les conditions générales y prévalant laissent actuellement entrevoir un progrès continu dans une économie modérément dirigée, coopérative et démocratique.

De quel côté qu'on se tourne, on constate une tendance à peu près générale vers la réduction des heures de travail de l'un à l'autre bout du monde, sauf peut-être au Japon, en Allemagne et en Italie où, comme chacun sait, on fomenté et prépare un nouveau petit conflit mondial. C'est que, sous réserve de ces trois nations aux gouvernements super-bellecistes, on se rend compte que le chômage massif a la vie dure et qu'on ne peut en venir à bout que par une réduction également massive des heures de travail. Aux grands maux les grands remèdes.

Aussi commence-t-on à prendre de plus en plus au sérieux ces utopistes d'hier qui ne cessent de réclamer la semaine de 30 heures et la journée de 6 heures, avec deux journées libres par semaine et toutes les fêtes reportées au samedi pour ne pas interrompre le rythme industriel et commercial du pays.

POL BERRE.

Voter, c'est bien; voter pour un homme qui travaille dans l'intérêt des ouvriers, c'est mieux. Votez pour ROCHEORT.

2.107.721 SYNDIQUES EN TCHECOSLOVAQUIE

L'Office tchécoslovaque de Statistique publie un aperçu d'ensemble sur les syndiqués au début de 1936. Sur une population active de 4.449.883 personnes on compte en Tchécoslovaquie 2.107.721 or-

ganisés ou 47,37% (1.170.470 ouvriers et 937.251 employés). Ce chiffre est supérieur de 114.000 ou 25,5% à celui de l'année précédente et le plus élevé qui ait été atteint depuis 15 ans. Les organisés se répartissent entre 702 fédérations et 15 centrales nationales. La centrale syndicale libre compte actuellement 614.000 membres.

Téléphone: CRescent 2149

Maison Canadienne-Française

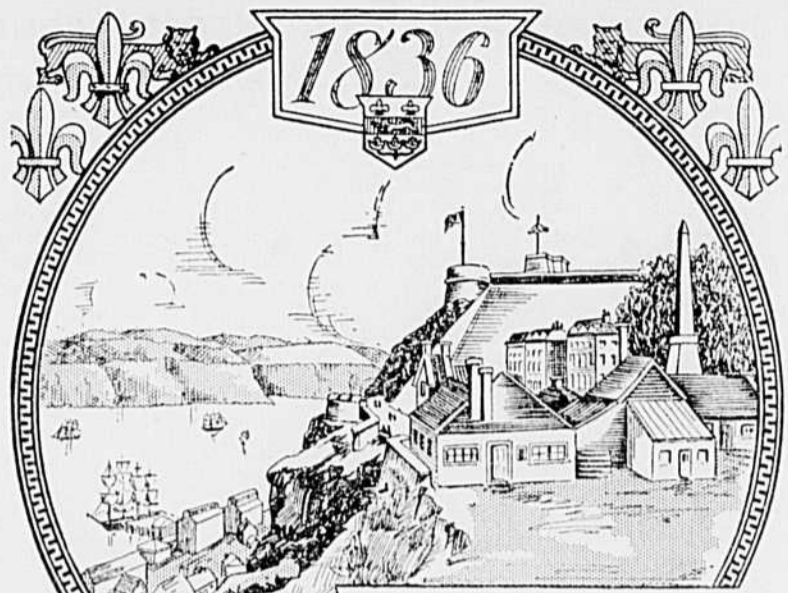
Unionistes — ATTENTION — Union Men



Réparations et pressage de tous genres

2461 Des Carrières

MONTREAL



LA VILLE CITADELLE

Savez-vous que... ?

... Québec est la seule ville citadelle de l'Amérique du Nord... que le gin de Kuyper a toujours le même uniformité de goût et la réelle saveur de Hollande qui a satisfait les palais des Canadiens depuis plus d'un siècle.



Cette Réelle Saveur de Hollande

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40\$ 265 ONCES,

26\$ 190 ONCES,

10 85¢ ONCES,

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695. 178F

Les vœux de la Commission Consultative des Employés

Le Commission consultative des Employés, réunie au Bureau international du Travail, sous la présidence de M. Marnio (Finlande) a étudié la question du délai-congé, à la lumière des régimes déjà en vigueur dans un certain nombre de pays. Elle a souligné l'importance de cette pratique qui, surtout en période de crise économique, peut contribuer à atténuer sensiblement le chômage en subordonnant à un certain nombre de conditions les renvois individuels et les renvois collectifs.

A l'unanimité, la Commission a formulé le vœu que des règles formelles soient introduites à cet égard dans les pays où il n'en existe pas encore. Elle a demandé au Bureau international du Travail de suivre de près l'évolution du problème en vue de dégager aussitôt que possible les principes d'une réglementation internationale. Celle-ci devrait prévoir un délai-congé minimum dû par l'employeur. Ce délai serait prolongé suivant l'importance des fonctions ou de la rémunération. La durée du préavis dû par l'employé devrait être toujours inférieure à celle due par l'employeur. La résiliation devrait se faire par écrit. En cas de dénonciation du contrat par l'employeur, il devrait être attribué à l'employé une indemnité de licenciement basée sur l'importance de la fonction et la durée des services.

La Commission avait été saisie par le Bureau international du Travail d'une documentation sur les conséquences que l'emploi des machines de bureau peut avoir sur les conditions de travail du personnel. Elle a constaté que le développement du machinisme dans les bureaux a modifié d'une façon très sensible ces conditions de travail. Tout en considérant qu'il y a lieu de favoriser le progrès technique, elle a estimé que des mesures devraient être prises pour relever le niveau professionnel des employés de bureau et les protéger contre certains effets de la mécanisation. Dans ce but elle préconise notamment: la sélection des employés en vue de leur affectation à une besogne correspondant à leurs aptitudes, la recherche des meilleures méthodes d'exécution du travail, l'attribution de tâches variées aux employés

affectés aux machines, l'adoption d'une force motrice pour actionner la plupart des appareils, l'élimination des bruits et vibrations, tous les moyens propres à éviter le surmenage, et surtout la réduction et l'aménagement de la durée du travail.

La Commission estime que l'application de ces mesures devrait se faire par une réglementation légale ou par une extension générale du principe du contrat collectif aux employés de bureau.

La Commission s'est occupée de la protection de la santé des employés. Elle a constaté que, dans un grand nombre de magasins et de bureaux, y compris les entrepôts et les locaux d'expédition, les conditions de travail du personnel au point de vue de l'hygiène, du confort et de la sécurité, sont encore très peu satisfaisantes. Elle a remercié le Bureau international du Travail d'avoir mis en évidence dans ses études les procédés qu'il conviendrait d'appliquer pour réaliser les améliorations nécessaires.

Elle a insisté, en outre, sur les mesures à prendre pour la protection du personnel affecté au service des étalages extérieurs de magasins, kiosques, etc. Elle a demandé le renforcement, en nombre et en compétence, des services d'inspection du travail.

La Commission a enfin pris connaissance de l'étude statistique du Bureau international du Travail sur les travailleurs non-manuels. Cette étude, étant la première comparaison internationale publiée sur cette question, présente le plus grand intérêt pour les organisations d'employés. La Commission a constaté que les tendances générales qui en résultent confirment l'importance croissante du groupe des employés — importance dont il faut tenir compte dans toutes les mesures économiques et sociales qui touchent cette catégorie de travailleurs. La Commission a demandé au Bureau international du Travail de continuer ses études sur les travailleurs non-manuels et d'entreprendre des démarches en vue du développement et du perfectionnement des statistiques en collaboration avec les organisations intéressées et avec les bureaux de statistiques nationaux.

Les vœux de la Commission consultative des Employés seront soumis au Conseil d'administration du Bureau international du Travail à sa prochaine session.

Ouvriers, votez pour Rochefort à la mairie

C'est le progrès! C'est l'avenir!

UN VOTE POUR ROCHEFORT EST UN VOTE CONTRE LES TRUSTS.

UN VOTE POUR ROCHEFORT EST UN VOTE POUR L'ABOLITION DES TAUDIS.

UN VOTE POUR ROCHEFORT EST UN VOTE POUR LA MUNICIPALISATION
DE L'ELECTRICITE.

A BATONS ROMPUS

Il paraît qu'en janvier prochain, le Conseil privé d'Angleterre se prononcera sur la validité de la législation sociale adoptée par le gouvernement Bennett dans les derniers jours de son règne. Cette législation comprend: une loi prescrivant un jour de repos par semaine; une loi prescrivant des salaires minima; une loi sur la limitation des heures de travail, soit la journée de huit heures ou la semaine de quarante-huit heures; une loi concernant le placement et les assurances sociales, assurance contre le chômage, des secours aux chômeurs et autres formes d'assurance et de sécurité sociales.

Espérons que la décision nous soit favorable, car inutile de parler de la juridiction provinciale en ces matières, il faut, pour que cette législation soit efficace, qu'elle soit uniforme dans tout le pays.

* * *

Le conflit intra-syndical américain entre les factions Green et Lewis, entre la droite et la gauche de la Fédération Américaine du Travail, est à la veille de prendre fin, dit-on.

Il vaut mieux que cette grave affaire se termine ainsi, car une scission au sein de la F. A. du T. eut trop fait le jeu du patronat américain qui voyait déjà d'un bon oeil l'affaiblissement de son principal adversaire sur le terrain économique.

* * *

On raconte qu'un Américain, naturellement, vient de laisser \$17.000 en mourant. Le testament porte que chacun de ses cinq enfants doit hériter de 5 sous (?) afin de s'acheter un bout de corde pour se pendre!

Evidemment, voilà ou bien un mauvais père ou un brave homme algérien qui se venge de ses mauvais enfants.

* * *

Pendant que Roosevelt prépare les assises d'une paix durable dans le Nouveau-Monde, l'internationale fasciste mijote l'assassinat collectif dans l'ancien pour distraire l'opinion publique qui commence à se dresser contre le fiasco économique des régimes italiens, allemands et japonais.

Nos dictatures "totalitaires" n'ont d'autre moyen, en effet, de supprimer la misère chez leurs sujets qu'en envoyant une fraction importante de ceux-ci mourir prématurément sur les champs de bataille.

* * *

La crise économique étant due à une congélation organisée du crédit, à la stagnation du pouvoir d'achat, le problème à résoudre semble se borner à une remise en circulation d'immenses capitaux volontairement inemployés.

En d'autres termes, il faut réduire le salaire de cette chose, morte en soi, qu'est le capital et augmenter celui de cette chose si humaine, si vivante, qu'est le travail, la main-d'oeuvre, ouvrière et autre.

Il faut, en un mot, mettre fin au règne ignoble de l'Argent qui crée la misère par l'abondance!

* * *

Le massacre espagnol continue. Et près d'un million d'orphelins sont déjà le triste bilan de cette folie meurtrière dont on semble se glorifier, en hauts lieux, dans les Etats dits "totalitaires".

Cependant, une intervention internationale est en formation pour que cesse cette affreuse guerre civile et qu'un plébiscite du peuple espagnol décide du sort de ce malheureux pays.

Espérons que ce soit bientôt.

* * *

On dit, dans les milieux bien informés, que la loi du salaire minimum va bientôt englober toutes les employées non encore assujetties à cette loi et que, peu après, ce sera le tour de l'élément masculin de notre population québécoise de bénéficier de cette mesure de prévoyance sociale.

Il y a longtemps que cela aurait dû être fait mais, comme on dit, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

* * *

En Chine, les japonaiseries commencent à porter leurs fruits, mais pas dans un sens très favorable aux énergumènes qui, de Tokio, dirigent la politique étrangère et étrangère du Japon.

C'est que les Chinois commencent à sentir la nécessité d'unifier leurs efforts contre l'envahisseur rapace qui garde toujours sa poudre sèche et ne parle guère qu'à travers la bouche de ses canons, sans doute parce qu'ils ont la conscience chargée!

Si les Chinois persistent à mettre de côté ce qui les divise pour ne se concentrer que sur ce qui peut et doit les unir, il y a lieu d'espérer qu'ils feront bientôt "front uni" contre les aspirations ultra-impérialistes de la camarilla économique-militaire du Japon, contre ce fascisme jaune d'Extrême-Orient.

* * *

Les ouvriers qui ne tiennent pas compte, lorsqu'ils font leurs achats, de la marque syndicale (étiquette de l'union), se font, sans peut-être s'en douter, tant leur inconscience est encore grande, les défaits de leur propre sécurité économique.

UNE FETE TRES BIEN REUSSIE

Sans contredit, lorsque l'Union internationale des Employés de tramways, Division 790, se met en frais d'organiser une soirée, pour récréer ses membres et leurs amis, le succès est toujours assuré. Ce succès, nous avons pu le constater, au grand concert et bal, qui a été donné par la Division 790, jeudi dernier. Malgré la température inclemente — et un jour de semaine — au delà de 500 personnes se pressaient à la salle Auditorium, rue Ontario Ouest, venues spécialement pour encourager les organisateurs de cette fête et en même temps participer au magnifique programme de danse, de chant et de musique, qui a été exécuté avec satisfaction, par des artistes de renom. Parmi les participants au programme, on distinguait Mme L. Sauriol, Mlle Blanche Lebel, Mme E. Dubois, MM. A. Mrier, L. Vigroux et autres. L'orchestre Irving Laing fit les frais de la danse et les nombreux danseurs s'en donnèrent à coeur joie, en exécutant les danses les plus nouvelles.

La soirée était sous la présidence d'honneur du président du Conseil des Métiers et du Travail M. Raoul Trépanier, qui était accompagné de son épouse. M. Jean-Paul St-Onge agissait comme maître de cérémonies. Parmi les visiteurs, on remarquait M. Candide Rochefort, candidat à la mairie de Montréal, lequel fut ovationné, lorsqu'il apparut dans la salle. Il félicita les employés de tramways de leur belle soirée dont les bénéfices sont versés au fonds de secours en maladie de l'union. Il leur demanda de lui accorder leur confiance dans la lutte électorale actuelle. Parmi les autres dignitaires qui ont bien voulu rehausser de leur présence cette fête de famille, mentionnons Me Lucien Rodier, aviseur légal de l'union, et Mme Rodier; M. Adé-lard Brien, ancien président de l'Union des Briquetiers de Montréal; M. Frank Giroux, secrétaire de l'Union des Barbiers, local 455; M. Abraham Dupéré, échevin de Mercier; M. Gérard Gagnon, président, et M. J.-P. Corriveau, secrétaire de la Division 790; M. Léo Rettinger, et M. Osias Hébert, membres de l'exécutif de l'Union des Employés de tramways. Le *Monde Ouvrier* était représenté par son chroniqueur, M. Ben. Drolet, lequel fut invité à procéder au tirage du prix de présence, un bracelet en or. En somme, la fête se termina à une heure assez avancée, et on peut affirmer qu'elle a été des mieux réussies.

A LA CENTRALE SYNDICALE DE BELGIQUE

Le comité national de la centrale syndicale belge a décidé d'adjoindre aux trois secrétaires actuels (Mertens, Devlaemynck et Bondas) deux nouveaux secrétaires: Jef Rens et Paul Finet. Rens (31 ans) était rédacteur du Bulletin de la centrale; Finet (39 ans) vient du mouvement des métallurgistes où il occupa des postes importants. C. Mertens a fêté le 1er novembre son 25e anniversaire de secrétaire de la centrale nationale; à l'occasion du congrès que celle-ci a tenu cet automne, Mertens a été fêté le 22 novembre par ses amis.

naissions bien, pensions-nous, mais nous ne les connaissions pas assez.

Ils sont quatre et ils font du bruit comme quatre mille. Bande d'hypocrites.

PRO JUSTICIA.

Organization is the watchword of our times. Union labels, shop cards and buttons are the BUY-words.

Pour vos impressions

Lorsque vous avez besoin de travaux d'imprimerie, appelez

Lancaster 5361

Nous garantissons satisfaction sous tous rapports, main-d'oeuvre et promptitude. Notre atelier est de l'union et travaille 44 heures.

Mercantile Printing
11, rue Saint-Paul Ouest MONTREAL

The Worker and Machinery

The Re-distribution of Income Will Correct Manifest Economic Injustice. Shorter Hours and Increased Consumption Are Essential to Economic Re-adjustment. The Campaign for Shorter Hours Must Continue More Aggressively Than Ever.

By BERNARD ROSE.

Little time need be spent in seeking to educate the workers as to the advantages that should accrue to those engaged in productive employment, because of the use of machinery, and methods of production, permitting so great an increase in what is produced, that without an increased consumption industrial dislocation is bound to occur.

I think it can be laid down as a fundamental economic proposition and social axiom that: human ingenuity exercised in the direction of mechanical improvement and industrial development is misapplied, where the benefits resulting from its exercise go to the few rather than the many. Further, that industry, unless organized in accordance with the principles of equity, becomes an agency to deprive the worker of the opportunity to earn a livelihood in the performance of some labor or task.

The workers feel they have been unjustly deprived of the benefits that belong to the whole people following the introduction first, of machinery, and second, the application of power in the carrying on of productive processes.

The potential capacity of our productive machinery is such that it can be trebled, thus permitting a very considerable increase of the commodities and services which can be consumed. The worker is aware that, if he got a fair share of what is produced, he could live in accordance with higher canons of human decency, and at no time become a charge upon a community because of prolonged unemployment or old age.

The problem therefore is to educate those personally in control of machinery and finance to definitely appreciate the changes brought about through mechanization and power. Unless they do, the workers will be compelled to exercise their political power in a direction which those personally in control of industry and finance repudiate as an invasion of their rights.

Privilege and power very rarely make concessions of their own accord. They reluctantly concede demands only when they believe that failure to make concessions will lead to intervention on the part of the State, and deprive them in whole or in part of the control which they exercise and enables them to engage or dispense with the services of citizens who must seek employment in order to live.

The long depression has demonstrated beyond any doubt that industry, as heretofore carried on, cannot or will not voluntarily make the changes and introduce the reforms, without which the worker must periodically suffer as the victim of a depression in the making of which he had no part.

If the employers would take a broad and common sense view of the situation, they would realize, as the author of "Common Sense About Machines and Unemployment" points out in his book:

"The economic phenomenon of periodic depressions and unemployment is one of our most serious problems. The widespread depression which has followed a period of rapid mechanization and apparent high prosperity, leads us to consider two serious problems. Is rapid and widespread displacement of workmen by automatic machinery one of the causes of the present depression and unemployment? Are there limits beyond which mechanization cannot go without creating permanent unemployment; and, if so, are we approaching these limits?"

We have approached these limits and mechanization must not be allowed to prejudice the economic welfare of the workers.

As the writer properly points out, "From the standpoint of labor, indirect technological changes can have very adverse effects. The affected industry generally tries to protect itself by reducing wages and by running on part-time employment. Also, the adverse effects of indirect changes act as an incentive to direct mechanization within the industry itself, a process which has much more acute effect on a declining market than it would if the industry were growing."

As production increases the market must be enlarged permitting increased purchasing power.

We must agree that: "The economic results of mechanization depend on whether wages are increased and working hours cut, so as to maintain the ratio between labor and capital, or whether they remain relatively stationary. If they are increased, the results of mechanization can be very desirable. Owners and investors receive more than formerly; wage earners can live considerably better, and the working day is reduced to give employment to all. If wages are increased following mechanization, there is no economic limit to the possible increase in the average standard of living."

If the standard of living is increased it will certainly make for a pleasanter existence for those who labor in order to live.

I do not think that any exception can be taken to the statement that, "Trade depression begins when goods fail to find buyers."

Piling up reserves which ordinarily should be paid out as wages rather than excess dividends or profits reduces the purchasing power of the people.

The view expressed is, "There is no doubt that an excess of savings over investments is one of the immediate causes of depressions, since such a situation is sure to lead to a reduction in employment."

Excessive saving by the few means a lessening of the ability on the part of the many to purchase what they can consume as primary necessities and secondary comforts or luxuries.

As he properly points out: "There can thus be no permanent solution of the unemployment problem set up by mechanization unless the purchases of consumers' goods are increased in proportion. Attempts to provide employment by increasing plant capacity faster than is justified by the increase in purchases, or by artificially stimulating consumption, cannot result in an enduring gain. The principal class that is anxious to use additional purchasing power is the workmen. This class unfortunately is one whose purchasing power is most affected by labor-saving machinery."

If the employers would only realize that in sharing what is produced through the use of machinery and power application with their workers will they not only increase human happiness but strike at the root of the movements that are basically autocratic, politically and socially, they would be conserving their own interest and deprive dictators of a very powerful weapon.

Employers, no matter how stubbornly they have hitherto refused to



I work my wonders all for you. I provide a magic carpet to carry you into the homes of your friends, no matter where they may be.

In my seven-league boots you can hop in a moment from one shop to another, though they may be blocks apart, even miles, or perhaps continents!

I weave a protecting spell that guards your home against all kinds of emergencies, little or big. And—miracle of miracles—my magic costs only a few cents a day.

HAVE YOU A TELEPHONE
IN YOUR HOME?

Our local business office will gladly
supply information.



associate their employees with them in production and management must review their viewpoint and give the workers that security which they have a right to demand.

Political democracy believes in individualism and equality. Industrial democracy is equally as necessary and desirable if a nation is to go forward along progressive lines and prevent the growth of the movements which repudiate Democracy (as it is popularly understood in English speaking countries) as well as that dislike of the collectivisation that at all times subordinates the individual to the will or the whim of a dictator or an arrogant bureaucracy.

CITY HALL BUILT BY SCAB LABOR

St. Catharines, Ont. — The Yates Construction Co. is building St. Catharine's new city hall and it is strictly a non-union job.

Carpenters are allowed to work for one week and are then discharged. Usually

they are told: "You don't work hard enough."

The local council is very reactionary and the conditions of local workers is of no concern to these 'representatives.'

Henry L. McMillan of this city deserves great credit for his letter regarding these conditions which appeared in the local press.

DEMANDEZ
LA BIÈRE
POPULAIRE

ASK FOR
THE POPULAR
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal
depuis

150 ANS

Brewed in Montreal
since

150 YEARS

The Privy Council

Interesting Comment by One of the Members of the Council.
Would a Declaration of National Emergency Make the Legislation Valid?

By BERNARD ROSE.

During the course of the discussion in connection with the reference to the Privy Council of the measures passed by the Bennett administration, two of the judges asked why it was that no one of the several members of the Supreme Court in their judgments spoke of an "emergency." This may serve as a clue to the reasoning of the members of the Privy Council, but it at the same time serves to provoke a very instructive debate.

In discussing the unemployment situation with a prominent member of the Cabinet, I stated that the only solution for the unemployment problem was through a reduction of hours. I likewise expressed the view that the procedure to be followed should be a declaration by the Dominion Government of a state of emergency. It would permit the enacting of measures or even an Order-in-Council, because of the emergency, limiting the number of hours per week those employed could work.

That ground exists for a declaration of this kind must be patent to those who are aware of the situation which prevailed from 1931 onward.

If it is within the right of Parliament or the Government to declare a state of emergency resulting from war, is it not logical that, in the war upon depression, both Parliament and the Government are justified in adopting or resorting to such measures as will tend to the welfare of the general citizenship?

As a result of the prolonged depression, huge amounts have been appropriated to prevent workers perishing through starvation. Surely a situation of this kind is as grave as one arising from war!

During the course of the last war a special tribunal was called into being by Order-in-Council to deal with disputes between employer and employee. The late Mr. Justice MacLennan was appointed Chairman of this Board. This Appeal Labor Board dealt with disputes that were not satisfactorily adjusted following the award of a Board of Conciliation. Strikes were thus suspended and forbidden where those likely to be involved were engaged in the making of war supplies.

The Supreme Court evidently did not think it advisable to refer to the unemployment situation as one that might justify emergency measures. Its members based their judgments upon purely constitutional principles.

However, I think that in view of the Federal Government and Dominion Parliament being legally permitted to exercise large powers to promote peace, order and good government, that had a declaration of emergency been made by the Dominion Cabinet or contained in the preamble to the several measures dealing with the limitation of hours, etc., the Supreme Court might have taken the broader view and held that, because of an emergency, Parliament was justified in enacting special legislation or the Government passing Orders-in-Council, fixing a maximum working week even though it did not care to exercise its powers in the way of a national minimum wage scale.

While it is true that our Constitution in this respect is not as broad as that of the United States, the express provision authorizing the Federal Government to enact or exercise powers for "peace, order and good government" would, I think, have justified the assumption of powers and the introduction of measures which in ordinary circumstances might have been excepted to on the ground that they constituted a violation of the rights exclusively allotted to the Provinces.

It will be interesting to get the decision of the Privy Council and thus learn whether the view it takes in the judgment it will render will make any reference to Parliament or Government having the right to resort to extraordinary means to deal with a pressing national emergency.

Organized workers, you SHOULD vote for CANDIDE ROCHEFORT. He is a member of the labor movement.

JAMES O'CONNELL, LABOR LEADER SINCE 1891, DIES

Washington, D. C. — James O'Connell, well-known American labor leader for more than forty years, died October 30 after a long illness. He was 78 years old. The funeral services, held at St. Martin's Church on November 2, were attended by a large number of labor officials and friends. Burial was in St. Martin's Cemetery.

Mr. O'Connell was born in Minersville, Pa., on August 22, 1858, the son of James and Margaret Donough O'Connell. He was educated in the public schools. He married Miss Ellen Gallagher, of Geneva, N. Y., on June 18, 1886. A machinist by trade, he enrolled in the International Association of Machinists. He was elected president of the Machinists in 1891 and held that office until 1910.

He was elected third vice-president of the American Federation of Labor in 1895 and served continuously as third and later as second vice-president until 1918.

He was chosen president of the Metal Trades Department of the American Federation of Labor in 1908, serving in that office until he retired in 1934 because of poor health, with the title of president emeritus.

Mr. O'Connell represented the American Federation of Labor at the British Trades Union Congress in Plymouth, England, in 1899. He was appointed a member of the Commission of Industrial Relations by President Wilson in April, 1913. In 1917 he was a member of the Executive Committee on Labor of the Council of National Defense.

FRANCE USES SUBSIDIES TO ENCOURAGE MARRIAGE

The continued menace of militarism from Nazi Germany, accentuated by the extension of compulsory military service to two years, has alarmed the French government, whose records show 19,467 fewer births than deaths in 1935 compared with 291,000 more births than deaths under Hitler's dictatorship.

To remedy this deficiency in births — and potential soldiers — the government has inaugurated a number of measures. Reduced railroad fares and certain other benefits are given to large families, and public employees are awarded an annual bonus for each minor child. It is said a movement is under way to have the annual bonus extended to the employees of private industry.

The bestowal of dowries on worthy girls of the poorer classes, who remain single in large numbers because their families are unable to provide them with dowries sufficiently large to attract husbands, is another step taken by the government to promote marriage among those groups from which by far the larger part of soldiers come.

The dowry amounts to 10,000 francs (about \$660). To be eligible for it a young woman in addition to being of good character and having a job, must be between 21 and 30 years of age. Furthermore, an eligible young woman must not exercise undue delay in entering the matrimonial state. The law prescribes that she must find a husband within three years after the dowry is assigned.

The Non-Manual Workers

Since the war, non-manual workers have shown more and more of a tendency, especially in Great Britain and Europe, to organize for the defence of their rights and the improvement of their conditions of employment.

Not only have they grouped themselves nationally and according to professions, but they have formed also the International Federation of Commercial, Clerical, and Technical Employees.

In November there met in the International Labor Office at Geneva an Advisory Committee on Salaried Employees set up by the Organization. A special report on non-manual workers had been prepared by the Office for the occasion. According to this report, there has been a great increase in recent years in the number of non-manual workers throughout the world.

Broadly speaking, in modern industrial countries, non-manual workers constitute no less than 20 to 30 per cent of the total number of workers. Population censuses since 1930 have shown over five and a half million non-manual workers in Germany and over three million in France. The estimate for the United States of America is 11,300,000. These figures indicate the importance of this class of workers and the need for considering their special problems.

The Committee examined among other questions the termination of contracts of employment with special reference to salaried employees and technical staff and, in particular, the period of notice and compensation for dismissal, the use of office machinery and its influence on conditions of work, and the regulation of health conditions in shops and offices.

STATE OF CANADIAN LABOR TOLD AT TAMPA CONVENTION

Fraternal greetings from the Canadian workers to the workers of the United States and the hope for an amicable adjustment of differences over the Committee for Industrial Organization were brought to the American Federation of Labor convention by G. R. Brunet of Montreal, representing the Canadian Trades and Labor Congress. Mr. Brunet is the eastern Canadian representative of the International Printing Pressmen's Union.

Mr. Brunet told the convention of the trades council program for a 6-hour day, 5-day week, and corresponding increases in wages to restore purchasing power and reduce unemployment. Other aims of Canadian Labor, he said, are development of a housing project, extension of public work, reduction of qualifying age for old-age pensions from 70 to 60 years, and increase of old-age allowances. He called attention to the needs of unemployed youth, who constitute 8.3 per cent of those on relief.

The Canadian fraternal delegate also reported on the 1935 social and labor legislation, the application of which is held up by decisions of the Supreme Court of Canada. Appeals are being carried to the judicial committee of the Privy Council in England, and permission to have the cases heard has been granted.

The Canadian labor movement believes there should be no declaration of war without a referendum vote of the Canadian people and supports peace efforts through the League of Nations, Mr. Brunet said. He urged nationalization of the manufacture, import and export of war material and arms under league supervision by all countries.

Mr. Brunet reported on the miners' conference at Calgary, which was followed by a referendum which brought the Mine Workers of Canada back into the United Mine Workers of America District 18.

Speaking on the C. I. O. question, the Canadian delegate said: "Any division in the ranks of the American labor movement would have a damaging effect on the international movement in Canada which is being attacked from different angles at this time." Earlier in his talk he said: "Efforts are being made by our common opponents to separate the workers by having them divide on national and even sectarian lines."

The Alberta government's new minimum wage law for men went into effect last month, along with five industrial codes.

Under the wage law, a board of three will be named to set rates and enforce regulations for workers in all industries except farm labor and domestic servants.

THE UNITED STATES WILL GO FASCIST NEXT DEPRESSION

Sir Roger Babson, famous statistician, thinks it likely the United States will go Fascist next depression. Fascism is the logical development of capitalism, the last stage. It is monopoly capitalism stripped of the mask of political democracy. The inhibitions of the politicians who are restrained by traditions and the necessity of winning votes are discarded. Men of gangster mentality take over the political machinery and suppress all organizations standing in the way of ruthless exploitation of the masses. Already, the United States has had many examples of the application of the Fascist technique, especially in sunny California. Law officers have recruited thugs to forcibly suppress many strikes of workers and crush organizations of share-croppers.

Fascism is not a solution of economic problems. A Fascist America, which is a probability, would be driven to make war on Canada, or Mexico, to divert attention from its failure at home.

C. M.

COLLECTIVE BUYING

Generally speaking, the economic program of Labor is composed of collective bargaining and collective buying. In order to carry it out, workers must join a Labor Union and then they must buy only from firms which display the Union Label, Shop Card and Working Button.

Shorter hours and higher wages are the principal remedies in the economic program of organized labor. They will create employment and increase purchasing power. Buying Union Label goods is the only way to maintain standards of wages and conditions.

GREEN HOLDS UNION CARD IN MUSICIANS' FEDERATION

Chicago. — William Green, president of the American Federation of Labor, who has been summoned to trial by the United Mine Workers, has been a member of the Chicago Federation of Musicians for three months, James C. Petrillox, president of the Chicago union, disclosed.

Observers said Green's musician's card could be the means of saving his position as president of the American Federation of Labor.

NOTICE OF APPLICATION FOR DIVORCE

Notice is hereby given that Ruth Jessica Kimpton Shiells, Montreal, Quebec, wife of Alexander James Shiells, of the said City, will apply to the Parliament of Canada, at the next Session thereof, for a Bill of Divorce from her husband, Alexander James Shiells, Salesman, of Montreal aforesaid, on the grounds of adultery.

Montreal, November 20th, 1936.
Gordon M. Webster,
Solicitor for Petitioner.
47-51

The Labor World

If you are not already a regular subscriber to *The Labor World*, clip this coupon now, sign your name and address, pin a one dollar bill, and mail to *The Labor World*, 11 St. Paul Street West, Montreal, and get this bright and interesting sheet for a full year.

Please send me *The Labor World* for one year.

NAME

ADDRESS

For the mayoralty, organized workers SHOULD vote for CANDIDE ROCHEFORT, who is a member of organized labor.

Traymore Restaurants and Catering Ltd.

Owning and operating in Montreal
A CHAIN OF RESTAURANTS
 Famous for Quality Cuisine and Service
AT POPULAR PRICES

We Cordially invite you to sample Traymore Hospitality
 Your appetite can indulge its individual whims
 from the constantly varied menus at all of the

TRAYMORE RESTAURANTS

Note carefully the Locations of our Montreal Restaurants

TRAYMORE "ROUND ROOM" RESTAURANT	Cor. Peel & St. Catherine Drummond Bldg.
TRAYMORE RESTAURANT No. 2	Cor. Bleury & St. Catherine
COMMODORE RESTAURANT	1430 St. Catherine St. W.
HARMONY RESTAURANT	Dominion Sq. Building, Cor. Peel & St. Catherine
SALANN RESTAURANT	Dominion Sq. Building, Cor. Peel & St. Catherine
KRAUSMANN'S LORRAINE GRILL Luncheon - Dinner - Supper Floor Show - Dancing - No Cover Charge 1197 Phillips Sq. Just a step from Eaton's or Morgan's	HEAD OFFICE: Dominion Sq. Building
KRAUSMANN'S LORRAINE TAVERN Smartest Tavern in Montreal Luncheon a Specialty 1197 Phillips Sq.	Catering a Specialty MA. 6695

From Our Readers

The Editor, *Labor World*.

Dear Sir: — In the issue of November 28th of your bilingual newspaper, I read with a good deal of interest and enthusiasm, the article by Bernard Rose, entitled: "Then and Now." We can learn much from a review of the past and the analysis of the tragedy of "The Tolpuddle Martyrs," so ably portrayed and dissected by Mr. Rose. Such a story should be an object lesson, not only to the unorganized worker but to the apathetic trade unionist as to what might have been the experience of Labor at the present time if it was not for the strength and courage of trade organizations and its pioneers of the past. True it is, that relics and descendants of the barbarous snobs of the gang that were responsible for the iniquitous treatment given the farm laborers of little more than a hundred years ago, are still among the employing classes today, and who would not hesitate, with the assistance of their flunkies, to act in an arbitrary and heartless manner towards their employees if they had the power to get away with it. You should know that there are schools and colleges for the purpose of teaching how to exploit the worker. Your only safeguard is Organization!

If you doubt the depths to which some employers will stoop in order to cheat the workers of what is coming to them, let me recite a few examples of what is taking place under the Printing Industry Code during the five months it has been in operation. During this period much duplicity has been practised. Some employers have antedated contract forms whereby an employee had agreed to work for a wage which, since the creation of the Code, is much below the minimum that should be paid — a number of employees receiving the wage scale on payday, and the next day handing back to the employer part of said wages for alleged shares or stock in the Company. — Apprentice cards being changed from a 4-year class to one of three years, in order to permit of the employer paying a lower wage. — In some plants, when the inspector is around, a bell is sounded as a warning for the surplus apprentices to beat it by the rear exit. — In another place, the workers receive their wages partly in cash and the balance by cheque. If any one attempts to have said cheque honored, they are "fired."

Despite the chiseling that goes on, no Acts of Social Legislation stands more to the law known as Collective Labor Agreements Extension Act and that establishing the Women's Wage Board.

To return to Mr. Rose's editorial, we read that those in control of the people's destiny in England considered that if the laborer became desperately outspoken because of conditions, then he must be taught a lesson by his masters, the Judge informing the six accused men, that it was not for anything they had done, or intended doing, that he found them guilty,

but as an example to others. There was Justice for you!

The London Times of that day, like some other newspapers of that type in our midst, urged the Government to "Put Down Like The Pestilence, All Combinations Of Workmen." The author of the articles referred to, urges his readers to remember the suffering undergone by former generations of workers, and to realize and appreciate the necessity for continuous vigilance and efficient organization.

Altogether, an inspiring contribution which should be welcomed by all Trade Union members and officials.

Yours fraternally,

JOHN KELLY, President,
 Amalgamated Lithographers of America,
 Local No. 27, Montreal.

* * *

Ottawa. — The fact that the Executive Committee's report to the recent convention of the American Federation of Labor at Tampa called for support of the efforts of Canadian railway workers to recover the 10 per cent deduction in wages has not pleased Canadian politicians. It shows that if a railway strike becomes necessary, it will be stoutly supported by the American labor movement as a matter of policy, seeing that equality of wages adds to the security of wage levels in both countries. There is fear of the consequences of such a strike, as it would probably set in train a whole series of strikes of low-paid workers in Canada.

C. McK.

* * *

Editor. — The Ottawa Daily Citizen opines that Tory England is angry because the King showed up the Baldwin government's failure to make any really practical efforts to solve the problem of the distressed areas of England. Hence the government seized the occasion to show the King that he is only a figure-head who must have no pink sympathies for the victims of the incompetency of the ruling class. It is at least significant that the King was put on the spot after visiting the distressed areas and saying his ministers ought to do something, though the question of his marrying Mrs. Simpson would logically not come to a head for another six months.

READER.

* * *

Sir: — The question is whether the King is to be regarded as a man or be hedged about by the obscurantist hocus-pocus so dear to the sky-pilots and politicians whose words are water, and the ceremonial snobbishness of official society.

The ruling castes of Germany, Italy and Japan are seeking to promote a general revolt of the Moslem world against the Empire and to provoke a civil war in France to paralyze that country. Then the reactionary powers will strike. Where,

LE MONDE OUVRIER

The Labor World

Rédigé en collaboration

Le porte-parole des ouvriers organisés de la province de Québec

The Bilingual Mouthpiece of the Province of Quebec Organized Workers



Member of the International Labor Press
 Membre de la Presse internationale Ouvrière d'Amérique

BEN. DROLET

Gérant de la circulation
 Circulation Manager

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, RUE SAINT-DENIS, (Edifice du Théâtre St-Denis)

Spécialités:

Bouquets de Noces, Tributs Floraux
 Escompte de 10% aux lecteurs du "Monde Ouvrier"

Mme J. Z. PILON. Rés. Harbour 7901

PLATEAU 0762

AVENUE TAVERN

100% ORGANIZED

Light and Dark Ales and Lagers
 Special Parlor for Ladies

1445 Bleury Street, MONTREAL
 Opposite Imperial Theatre

The Canadian Converters Company, Limited

470 LAGAUCHETIERE ST. WEST

MONTREAL



DOMINION TEXTILE CO.
 LIMITED

DOMINION BRIDGE CO.

Limited

Head Office and Works at
 LACHINE, P. Q.

Branch Works:

Amherst Ottawa Toronto
 Winnipeg Calgary Vancouver

A lesson from the depression—Be a Civil Servant—Postman, Customs Examiner, Clerk, Stenographer, etc. Free Booklet "How to get a Government Job." M.C.C. Civil Service School, Toronto (10)

then, will King and Empire find allies? If an American girl is not good enough to fight with the King in the matrimonial ring the American boy won't be good enough to fight on the side of England in the next war, but will rather be inclined to fight to annex Canada.

OBSERVER.

6,000 CARS AIRED

More than 6,000 passenger cars were equipped with air conditioning apparatus in the years 1932 to 1935, inclusive, the railroads recently reported. The cost was more than \$50,000,000.

Under L. W. Wallace, director of equipment research of the Association of American Railroads, mechanical engineers are studying air conditioning for the purpose of determining which system is the best for passenger cars, and what installation and maintenance should cost.

Faites vos achats des fêtes immédiatement. Pensez aussi à l'étiquette de l'union quand vous faites vos emplettes. Cela vous aidera à avoir du travail l'an prochain.



Our Leading Amusement Places

Dans nos Théâtres

PALACE

Katherine HEPBURN
 Herbert MARSHALL in

'A Woman Rebels'

Added Attraction

'WITHOUT ORDERS'

CAPITOL

Barbara STANWYCK
 Joel McCREA in

'BANJO On My KNEE'

Added Attraction

'Come Closer Folks'

PRINCESS THEATRE

'TARZAN ESCAPES'

with JOHNNY WEISSMULLER
 MAUREEN O'SULLIVAN

Added Attraction

'GENERAL SPANKY'

Daily 10-1, Sunday 1-2, 25¢

Faites vos achats de
 MERCERIES et VETEMENTS

FASHION-CRAFT

chez LECHASSEUR, Limitée

974 ouest, rue Sainte-Catherine
 281 est, rue Sainte-Catherine
 375 ouest, rue Saint-Jacques

J. SYLVIO MATHIEU

SERVICE DE TOILETTE

Tabliers, Jaquettes, Gilets, Nappes, Napkins, Serviettes de barbiers, etc., et tout autre article à l'usage de la toilette.

LINGE DE FAMILLE A LA LIVRE

Buanderie: 1871, rue CARTIER
 Tél.: AMherst 8566

Résidence: 3851, rue Dandurand
 Tél.: CLairval 2230

The Windsor Hotel

ON DOMINION SQUARE
 MONTREAL

J. ALDERIC RAYMOND
 Vice-Président

Wires and Cables—Telephone Apparatus—Fire Alarm and Police Signalling Systems — Radio Transmitting and Receiving Equipment.

Made in Canada by

Northern Electric

Plant and General Offices
 MONTREAL, P. Q.

All Imperial products are manufactured in Canada by Canadian Workmen, at our six modern Refineries one of which is located at Montreal East.

IMPERIAL OIL LIMITED